Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 064-216403964-20250417-09_04_2025_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 09 avril 2025

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-LENDRESSE
(Communes fusionnées)

09-04-2025-08

Date de convocation le 03/04/2025
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procurations 2
Votants : 10

Le neuf avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, DAUBAS, ETCHART, GRAUX, GUITTONNEAU et LOQUET ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LAPÊTRE, LETARGUA et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élue : Mme GUITTONNEAU.

Avait donné pouvoir : M. HILLOOU pouvoir à M. LETARGUA
Mme CAZENAVE pouvoir à Mme ETCHART

OBJET : EXAMEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2025

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de déterminer, comme chaque année, le montant des différentes subventions qui seront versées aux associations communales.

	ACCORDEE 2024	DEMANDE 2025	PROPOSITION 2025
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	*SUBVENTIONS 2024*	*SUBVENTIONS 2025*	*SUBVENTIONS 2025*
AMICALE ANCIEN COMBATTANTS	3 700,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €
AMICALE ANCIEN COMBATTANTS FETE NATIONALE	200,00 €		
ASS SPORTS ET LOISIRS CCLO	2 950,00 €	3 226,00 €	3 226,00 €
CENTRE SOCIAL LO SOLAN GAF	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
CENTRE SOCIAL LO SOLAN Centre Social Itinérant	4 500,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €
CENTRE SOCIAL LO SOLAN Point Jeunes	36 000,00 €	36 000,00 €	36 000,00 €
COMITE DES Fêtes et des Loisirs	16 500,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
CŒUR MIXTE LA BANDE ORIGINALE	200,00 €	200,00 €	200,00 €
FRANCS TIREURS DE MONT	4 000,00 €	5 000,00 €	4 000,00 €
GUIT ET GUITAR	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
LOISIR SOLIDARITE RETRAITES 64	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
MALG à l'aventure	1 250,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
MEDAILLES MILITAIRES	200,00 €	Pas de demande	200,00 €
MONT VELO	Pas de demande	12 000,00 €	2 000,00 €
MÉMOIRE DU CANTON DE LAGOR	800,00 €	Pas de montant demandé	800,00 €
PECHE APPMA DES BAISES	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Prévention routière	200,00 €	Pas de demande	200,00 €
SOCIETE INTERCOMMUNALE DE CHASSE	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
CLUB TOUSTEM YOUENS	9 000,00 €	9 500,00 €	9 000,00 €
USCG UNION SPORTIVE CASTETIS GOUZE	8 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €

VIVRE ENSEMBLE	500,00 €	Pas de montant demandé	500,00 €
FOYER RURAL	9 676,00 €	20 600,00 €	20 600,00 €
Tournoi ARTIX Finaliste Principal	250,00 €	Pas de demande	250,00 €
SSIAD	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
FNACA	400,00 €	Pas de montant demandé	400,00 €
Comice Agricole LAGOR	300,00 €	Pas de montant demandé	300,00 €
MONT PELOTE	8 500,00 €	8 500,00 €	8 500,00 €
MONT PELOTE (Open pelote)		600,00 €	600,00 €
ALLIANCE 64	400,00 €	Pas de demande	0,00 €
A TOUT SERVICE	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
SECOURS CATHOLIQUE PAYS DE L'ADOUR	580,00 €	600,00 €	600,00 €
LES RESTOS DU CŒUR MOURENX	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
SOS AMITIE PAU	500,00 €	500.00 €	500,00 €
CCFD TERRE SOLIDAIRE	400,00 €	Pas de montant demandé	400,00 €
ASSOCIATION SCLEROSE EN PLAQUES (AFSEP)	200,00 €	Pas de montant demandé	200,00 €
SANTAT	4 040,76 €	4 040,76 €	4 040,76 €
La Musique pour Haïti	200,00 €	Pas de montant demandé	200,00 €
Association France Alzheimer Pyrénées-Atlantiques	200,00 €	Pas de montant demandé	200,00 €
TOTAL GENERAL	**140 246.76 €**	**160 366.76 €**	**155 316.76 €**

Mme GRAUX, LOQUET et M. LETARGUA, SALEFRANQUE pour le Foyer Rural, et Mme ETCHART pour Guit & Guitar, Mme GRAUX pour LSR en qualité de membres du conseil d'administration de ces associations sortent de la salle au moment de l'examen de la subvention et ne participent pas au vote de cette même subvention.

L'attribution de la subvention avec le Centre Social pour le « Point Jeunes » fera l'objet d'une convention.

Le Conseil municipal adopte l'attribution des subventions telles qu'inscrites ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.
Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Mélanie GUITTONNEAU
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 17/04/2025
Reçu en préfecture le 17/04/2025
Publié le
ID : 064-216403964-20250417-09_04_2025_08-DE